

L'attaque nous impute d'avoir donné comme inédites et inconnues deux chartes que contenait notre manuscrit. Que le critique mette des lunettes, qu'il relise, et nous lui prédisons qu'il restera l'éternité à justifier son allégation.

L'attaque nie encore qu'il y ait eu des martyrs à Lyon sous Antonin, et que saint Attale ait été chargé de porter au pape saint Pie I^{er}, les épîtres relatives à ces immolations glorieuses. Ce que dit sur ce point le P. Théophile Raynaud, que nous avons suivi, est basé sur la lettre du pape saint Pie I^{er} à Juslus, évêque de Vienne. Sommes-nous en assez bonne compagnie pour attester ce fait, non moins historique que le martyre de saint Pothin ?

Le paléographe ne permet pas que saint Pothin soit arrivé à Lyon en 98 ; mais il n'apprend pas en quelle autre année serait venu cet évêque J il en serait fort en peine. Théophile Raynaud et Baronius reçoivent en ce lieu un coup de pied du redresseur de torts, qui, sans en prévenir le lecteur, quitte la discussion générale pour se reporter sur une introduction (1), où il a beau jeu sur deux passages qui manquent de clarté. Il paraît effectivement que, pressé par le temps, nous aurions à tort et par inadvertance, placé à un endroit plutôt qu'à un autre ces mots : « On connaît plusieurs des noms de ces victimes de la foi. »

Puis nous aurions un passage, où, pour les motifs susdits, nous n'aurions pas assez nettement caractérisé la double époque d'Antonin et de Marc-Aurèle. *Habes confitentem reum*, dirons-nous au paléographe, mais vous, conviendrez-vous qu'à côté de nos peccadilles historiques dans un sujet compliqué et délicat, vous avez débité des énormités, délayées dans un langage aussi absurde que grossier.

Et s'il faut vous rappeler une ou deux dernières sottises : n'est-ce pas vous qui avez écrit ceci : « A cette époque (époque de saint Irénée), il n'y avait qu'un seul évêque dans les Gaules, celui de Lyon (2). » Or, vous traduisez *irapouawv* par paroisses. O Colonia, ô dom Liron, ô théologiens, ô graveshistoriens, frémissez; saint Irénée a présidé deux conciles de curés ! *Risum teneatis !*

Mais, en entendant ce blasphème, toutes nos provinces se lèvent indignées, et, d'écrasants documents à la main, vous jettent à la face un formidable démenti.

Dans le même article de la Province, est encore placée cette bourde archéologique, qui donne la mesure du savoir de son auteur en antiquités ecclésiastiques : « La partie inférieure du clocher (de l'église d'Ainay) est

(1) *Les saints lyonnais, Semaine religieuse*, p. 6.

(2) *La Province*, journal non politique, 5 avril 1863.